

# ÉDITORIAL

Par Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

## Investir dans l'avenir

Dans un contexte de crise économique mondiale, la majorité des pays de l'OCDE se voit confrontée au double défi d'assurer la pérennité des ressources publiques et de poser les fondations nécessaires à une croissance économique à long terme. L'éducation constitue un important poste de dépenses dans les finances publiques de nombreux pays. Parallèlement, il s'agit d'un investissement clé pour développer le potentiel de croissance à long terme des pays et répondre aux mutations technologiques et démographiques profondes qui sont à l'œuvre sur les marchés du travail.

L'édition 2010 de *Regards sur l'éducation* montre que les ressources publiques injectées dans l'éducation permettent à terme de générer des revenus fiscaux encore plus importants. En moyenne dans les pays de l'OCDE, un homme diplômé de l'enseignement tertiaire apportera 119 000 USD de ressources fiscales supplémentaires (par l'impôt sur le revenu et les contributions sociales) tout au long de sa vie active par rapport à un individu qui n'a qu'un niveau d'enseignement secondaire. Même après déduction des dépenses publiques nécessaires au financement des études de ce diplômé de l'enseignement tertiaire, il reste une moyenne de 86 000 USD, soit près de trois fois le volume de l'investissement public consenti par étudiant de l'enseignement tertiaire. Pour la société, les bénéfices sont encore plus importants car nombre de bienfaits de l'éducation ne sont pas directement reflétés dans l'impôt sur les revenus.

L'éducation joue également un rôle prépondérant en permettant aux individus de rester plus longtemps dans la population active – avantage qui devient une nécessité alors même que les pays de l'OCDE doivent faire face aux transformations démographiques et culturelles de leurs marchés du travail. Qui plus est, une bonne éducation accroît les chances d'avoir un emploi. Selon les conditions du marché du travail de 2008, les données montrent que dans les pays qui ont été touchés le plus tôt par la récession, les individus dont les niveaux de formation étaient les plus faibles ont rencontré davantage de difficultés pour trouver et conserver un emploi. En moyenne dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire est resté inférieur ou égal à 4 % tandis que pour les individus dont le niveau de formation était inférieur au deuxième cycle du secondaire, ce taux a régulièrement dépassé 9 %.

Globalement, la demande d'une meilleure éducation n'a montré que peu de signes de ralentissement, malgré l'augmentation très significative du nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire. En 2007, près de 75 % de la population des pays de l'OCDE diplômée de l'enseignement tertiaire avaient trouvé un emploi qualifié au cours de leurs premières années sur le marché du travail, soit une proportion similaire à celle de 2003. Le fait que les marchés du travail aient absorbé les effectifs supplémentaires de diplômés de l'enseignement tertiaire montre la rapidité d'évolution de la demande de main-d'œuvre qualifiée. Alors que la concurrence mondiale pour l'emploi se joue aujourd'hui à un degré plus élevé de l'échelle des niveaux de formation, il devient capital pour les pays d'élaborer des mesures d'action publique qui encouragent l'acquisition et l'utilisation efficace de ces compétences afin de créer et de conserver des emplois de qualité et une main-d'œuvre hautement qualifiée.

À une époque où les marchés du travail évoluent et où la demande de compétences s'intensifie, les adultes doivent être capables de reprendre des études pour mettre à niveau leurs compétences ou pour changer de profession. Les données de *Regards sur l'éducation* indiquent qu'au cours d'une année donnée, pas moins de 40 % de la population adulte participent déjà à des activités de formation formelles et/ou non formelles. Cette proportion varie toutefois fortement, non seulement selon les pays, mais aussi selon le niveau de formation et l'âge. Ainsi, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont près de trois fois plus susceptibles de participer à une formation complémentaire que les individus qui n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire. Dans l'état actuel des systèmes d'éducation, ce sont donc ceux qui ont le plus besoin de formation qui ont le moins de chances d'en bénéficier.

En dépit des preuves flagrantes des bienfaits économiques et sociaux générés par l'éducation, dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, on constate un grand besoin d'efficacité et d'efficience dans la réponse des systèmes d'éducation à la demande de compétences sur un marché du travail qui évolue rapidement, et les pays doivent trouver de nouveaux moyens de générer un meilleur rendement pour leurs investissements dans l'éducation. Il est inquiétant de constater qu'au cours de la dernière décennie, dans de nombreux pays, l'augmentation significative des dépenses par élève/étudiant ne s'est pas accompagnée d'améliorations de la qualité des résultats d'apprentissage. Les indicateurs de cette édition 2010 de *Regards sur l'éducation* soulignent l'ampleur des efforts nécessaires pour que l'éducation se réinvente comme d'autres secteurs ont pu le faire, afin de parvenir à une meilleure optimisation des ressources.

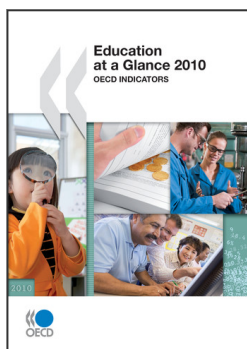
L'amélioration des performances et l'accroissement du rendement des systèmes d'éducation représentent un objectif ambitieux pour l'action publique. En particulier, les systèmes d'éducation dans lesquels les changements ont souvent été dictés par l'offre devront élaborer des mécanismes efficaces pour comprendre et répondre aux demandes économiques et sociales de compétences en constante mutation. Dans cette optique, la mise en œuvre de mesures efficaces requerra au préalable une bonne compréhension non seulement de l'évolution des compétences, mais aussi de l'efficacité avec laquelle les pays réussissent à utiliser ce vivier de compétences, et de la corrélation entre l'élévation du niveau de compétences et la possibilité d'accéder à des emplois de plus haute qualité, une plus grande productivité et, à terme, de meilleurs résultats économiques et sociaux. À l'avenir, on ne mesurera plus la réussite des systèmes d'éducation selon le niveau de dépenses consenties par les pays dans ce domaine ou selon le taux d'obtention des diplômes, mais à l'aune des résultats éducatifs atteints et de leur impact sur le progrès économique et social. Citoyens et employeurs attendent désormais des systèmes d'éducation :

- qu'ils fassent preuve de réactivité en assurant une adaptation efficace des fournisseurs d'éducation et de formation à une demande en constante évolution ;
- qu'ils offrent un enseignement performant et de qualité, afin de permettre l'acquisition des bonnes compétences au bon moment et au bon endroit, et selon le mode le plus efficace ;
- qu'ils garantissent la flexibilité nécessaire afin de permettre aux individus d'étudier et de se former dans le domaine qui les intéresse, lorsqu'ils le souhaitent et selon les modalités de leur choix ;
- qu'ils réduisent les barrières d'accès à l'éducation, telles que les rigidités institutionnelles, les frais de scolarité à l'entrée et les conditions d'âge restrictives, et qu'ils offrent un large choix de passerelles d'accès et de retour ; et
- qu'ils développent des approches efficaces et durables pour le financement de l'apprentissage, déterminant clairement qui doit payer quoi, quand, où et combien.

La société du savoir constitue aujourd'hui la nouvelle donne et requiert une main d'œuvre performante, hautement qualifiée et innovante. Il n'est pas aisé de gérer la croissance et le développement des systèmes d'éducation de façon à élargir l'accès, améliorer la qualité, accroître les performances et augmenter le rendement. À cette fin, les pays doivent arrêter, selon leur contextes spécifiques, les choix et combinaisons politiques qui encouragent un apprentissage efficace. Les comparaisons internationales peuvent constituer une approche précieuse, en permettant aux pays de mettre en perspective leur propre système d'éducation par rapport à la qualité, l'équité et l'efficacité auxquelles sont parvenus d'autres pays. L'échange des expériences politiques peut aussi mettre en lumière les différentes modalités d'approche d'un même problème par les divers systèmes d'éducation.

La publication *Regards sur l'éducation* est devenue un ouvrage de référence essentiel pour les analyses comparatives internationales et l'OCDE continuera de fournir des points de comparaison internationaux pour aider les pays à élaborer des réponses sur mesure aux demandes d'une main-d'œuvre plus qualifiée et compétente, selon les contextes nationaux respectifs. Dans une économie mondialisée, la réussite n'est plus évaluée uniquement sur la base de critères nationaux, mais à partir des meilleurs systèmes d'éducation à l'échelle internationale. Le succès sourira aux individus et aux pays qui feront preuve des meilleures capacités d'adaptation. Le rôle des gouvernements sera de s'assurer que leur pays relève ce défi.





Extrait de :  
**Education at a Glance 2010**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2010-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Gurría, Angel (2010), « Investir dans l'avenir », dans OCDE, *Education at a Glance 2010 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2010-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).